

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 56/2026

OBJET : SDED – RENFORCEMENT DE RESEAU (100% SDED) – Dossier n° 261790105 AER

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, DESMEURE Juliane, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GRIGNON Aurélie, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : BRESCIANI Gaël pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, PITOT Patrice pouvoir LEONARD Myriam.
Mme FAURE Nathalie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : ELECTRIFICATION

Renforcement du réseau BT à partir du poste BURGE,

Dépense prévisionnelle HT

47 105,76 €

Dont frais de gestion : 2 243,13 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme

47 105,76 €

Participation communale :

Néant

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1) Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession passée entre le SDED et ENEDIS.
- 2) Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé.
- 3) Donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 026-200056547-20260928-DE_2026_56-DE

